

Rivière-du-Loup, le 19 novembre 1996



Monsieur Pierre Gilbert
Directeur régional
Ministère de l'Environnement et de la Faune
Direction régionale du Bas Saint-Laurent
212, rue Belzile
Rimouski (Québec)
G5L 3C3

OBJET : caractérisation de la qualité de l'eau de la rivière Fouquette et délivrance de certificats d'autorisation pour l'industrie porcine

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 5 novembre 1996, le Conseil régional de l'environnement vous informe des résultats obtenus suite à l'échantillonnage effectué le 29 octobre dernier sur la rivière Fouquette.

Le rapport qui a été produit par le Laboratoire Biologie Aménagement B.S.L. confirme, dans l'ensemble, les résultats qui ont déjà été observés par M. Guy Verreault, au printemps 1995.

Une teneur moyenne très élevée en phosphore total, soit de 0,21 mg/l, et une prolifération anormale des coliformes fécaux, affichant une moyenne de 230 c.f./100 ml en eau froide (5,4 °C), nous indiquent que la rivière reçoit une charge polluante importante. Cette contamination origine sur un tronçon situé en aval de la tourbière, deux échantillons témoins (sur le site de la tourbière exploitée et en amont de celle-ci) le révèlent clairement.

De tels résultats ne font rien pour apaiser nos inquiétudes. Nous estimons que les sources de contamination de la rivière doivent être identifiées et que la situation devrait être rétablie avant d'envisager l'implantation de nouvelles unités animales dans ce bassin hydrique. Ne convient-il pas d'agir avec circonspection dans un tel cas où un des derniers sites de fraie de l'éperlan arc-en-ciel a atteint un seuil de pollution si élevé ?

Nous estimons également que la population doit en être avisée et nous avons transmis l'information à la presse (communiqué ci-joint). En outre, nous nous adresserons directement au ministre de l'Environnement, monsieur David Cliche, pour l'inciter à prendre des dispositions particulières dans ce dossier.

Nous continuerons d'échantillonner périodiquement pour surveiller de près l'évolution de la situation. Nous envisageons produire un bilan annuel sur l'état de l'eau de la rivière une fois par année et il nous fera plaisir, au moment venu, d'en remettre une copie au comité de gestion multipartite. Concernant votre demande de renseignements relative à la localisation et autres détails sur l'échantillonnage réalisé, je soumettrai la question à notre prochaine réunion du conseil d'administration, le 4 décembre prochain.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La directrice générale,

Luce Balthazar

p.j. Communiqué de presse, 19 novembre 1996